

La plante qu'on n'aime pas toucher

C'est l'herbe à la puce. On n'aime pas la toucher, parce qu'elle cause une dermatite de contact de type allergique (appelée dermatite de Rhus) ou empoisonnement à l'herbe à la puce.

Autrement dit, une personne ressentira des irritations qui se manifesteront par des démangeaisons. Il y aura de l'inflammation, apparition de cloques et, parfois, des plaies suintantes. Tout cela entre 24 et 48 heures après le contact avec l'huile sécrétée par la plante. Rien de plaisant, comme on peut le constater. Comment éviter d'être contaminé ?

Hélène Crevier, agente de recherche à la Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Montérégie, suggère ce qui suit.

Connaître la plante et son habitat

C'est la première information à posséder. La plante croît aussi bien dans les lieux secs qu'humides. On la trouve dans des endroits ombragés ou ensoleillés, en forêt, sur les éboulis et les falaises, les tas de pierres, les rivages, les bords de route, le long des clôtures, dans des sols argileux ou rocheux.

La plante adopte différentes formes : dressée ou en buisson, longuement grimpante ou rampante. Elle se multiplie par ses graines et par ses racines. Chaque feuille comprend trois folioles dont le contour est irrégulier et sinueux, avec ou sans dent et à nervures bien marquées.

Les feuilles sont rouge vin au printemps, vert en été et multicolores en automne. Les

fleurs sont blanc crème ou verdâtres et fleurissent durant les mois de juin et juillet. Elles sont situées à la base des feuilles et forment un cône. Les fruits sont sphériques, cireux, côtelés, blancs, jaunes ou bruns, de la grosseur d'un pois sec. Ils se présentent en grappes au mois de septembre et sont apparents surtout lorsque les feuilles sont tombées.

La plante est toxique en toutes saisons, mais plus encore au printemps et en été alors que la sève est abondante. Toutes les parties sont toxiques, sauf le pollen.

Comment s'attrape l'herbe à la puce ?

« Il faut qu'il y ait contact pour que la sève de la plante (*toxicodendrol*) cause la dermatite », répond **Hélène Crevier**.

Le contact peut être indirect. Par exemple, des outils ou des souliers qui sont entrés en contact avec la sève de la plante peuvent nous contaminer s'ils entrent en contact avec la peau. Les animaux domestiques qui ont touché la plante peuvent transporter la sève sur leurs poils et nous contaminer.

Si une personne entre en contact avec de l'herbe à la puce, elle doit laver immédiatement (en moins de 5 minutes) la zone infectée avec de l'eau froide. Au contact de l'eau froide, les pores de la peau se referment, empêchant ainsi le poison de pénétrer davantage. Attention, il ne faut pas utiliser de savon, parce qu'il enlève les huiles naturelles de la peau et qu'il dilue le toxicodendrol qui se répandra plus facilement⁵. L'idéal serait de se nettoyer sous la douche.



Lorsque la région touchée est bien nettoyée, il faut appliquer des compresses d'eau froide 3 ou 4 fois par jour pendant 30 minutes. S'il y a des cloques et si elles se sont crevées, faites bouillir l'eau des compresses.

Pour soulager les démangeaisons, on recommande d'appliquer du bicarbonate de soude (la p'tite vache) mélangé avec de l'eau sur la zone irritée. On peut aussi prendre un bain dans lequel on mélange du bicarbonate de soude ou de la poudre Aveeno à base d'avoine. On peut aussi appliquer de la calamine. Les vêtements souillés doivent être manipulés avec soin et lavés avec une eau chaude savonneuse.

Attention : il ne faut pas brûler la plante. La fumée transportera la sève toxique de la plante et pourrait causer une réaction allergique très forte.

Pour obtenir de l'information ou de l'aide pour identifier l'herbe à la puce, nous vous suggérons une adresse Internet : <http://res.agr.ca/brd/poisivy/titles.htm/>

5. Les recommandations ayant trait à la décontamination sont basées sur les directives de l'American Academy of Dermatology. D'autres groupes peuvent recommander de suivre des procédures différentes, notamment l'utilisation de savon pour se décontaminer.